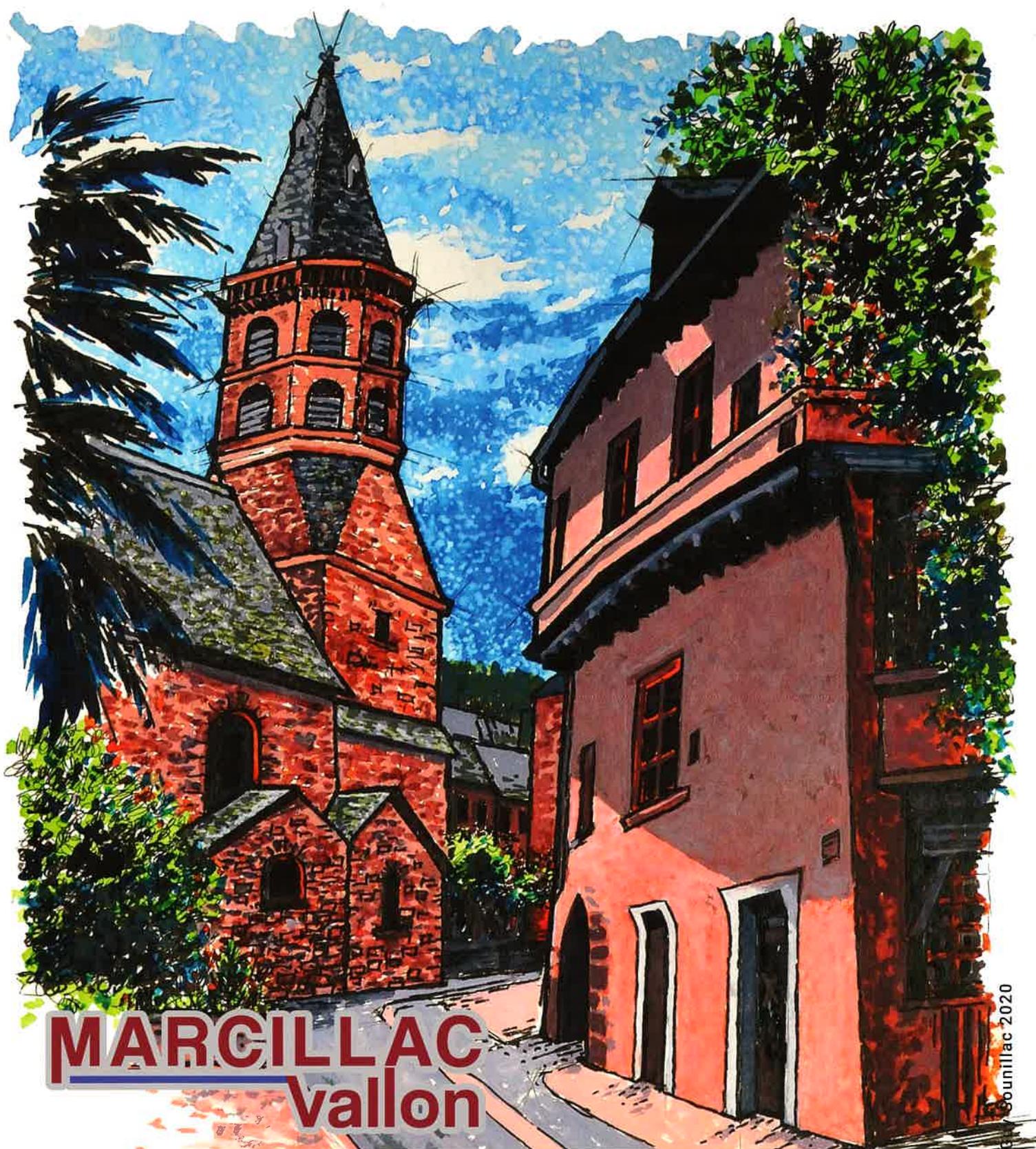


# INFORMATIONS MUNICIPALES



**MARCILLAC**  
vallon

© Gounillac 2020

Janvier - Février - Mars 2021

## INFOS MUNICIPALES

Editorial  
Nos premiers 6 mois  
Budget - Communication  
Incivilités  
Place de Cruou  
Conseil municipal des jeunes...

## LA VIE DE LA COMMUNE

Covid sur la commune !  
Bibliothèque - Marché dominical  
Théatra Vallon  
Foire aux vins  
Association - Histoire de chat  
Centenaire...

## ● Editorial

*Chers habitants de Marcillac-Vallon et de ses hameaux.  
Vos élus vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021,  
souhaitant vivement qu'elle sera moins chaotique que celle qui s'achève.*

Vous avez souhaité un changement d'équipe municipale et nous vous remercions de nous avoir élus. Nous faisons tout pour être à la hauteur de vos espérances.

Nous entendons que beaucoup souhaiteraient des changements visibles plus rapides, ils viendront quand les phases d'études seront terminées.

Dans cet éditorial nous voulons parler de l'esprit qui nous anime. Comme vous le savez nous sommes peu intéressés par la polémique et les débats politiques; d'un naturel optimiste, nous sommes motivés par tout ce qui rendra notre vie plus agréable. Ce peut bien être entendu des changements autour de nous, mais aussi l'amélioration de la qualité des relations entre les habitants et leur municipalité.

Vos élus sont là pour gérer les affaires de la commune; ils ne peuvent le faire sans votre support et vos commentaires. Supporter c'est nous faire part de vos souhaits, de vos idées et avis mais aussi participer dans les réunions publiques.

Dans les prochains mois nous allons vous solliciter pour:

- La création d'une commission extra-municipale.
- La création du conseil municipal des jeunes.
- L'image que vous souhaiteriez donner de Marcillac au travers d'un nouveau logo, nous espérons que vous serez nombreux à participer.

Le "bulletin municipal" change pour des "informations municipales" à parution trimestrielle; nous y parlerons des réalisations communales mais aussi des marcillacois et marcillacoises.

Pour la première fois et parce que nous l'avons voulu dans le règlement intérieur, les élus d'opposition disposent d'un espace leur permettant de s'exprimer; souhaitons qu'ils en feront un usage constructif!

*Redonnons ensemble à Marcillac-Vallon l'esprit  
d'une "cité qui n'a jamais désespéré".*

**Jean Philippe Perié**



## ● Qu'avons-nous fait en 6 mois ?

- Equipé la salle de repos de l'école maternelle Jean Auzel de vrais lits pour la sieste des petits.
- Mis en forme les éléments de communication cités dans un article séparé.
- Renouvelé du matériel d'entretien : balayeuse, tondeuse.
- Lancé les premières études pour la sécurisation de la traversée de Marcillac, la rénovation de la mairie, la rénovation de la salle des fêtes, la rénovation de l'église des pénitents.
- Programmé des réfections de chaussée telle l'avenue de la piscine.
- Questionné les habitants sur les souhaits concernant la place du Cruou et lancé les études correspondantes.
- Démarré le plan d'adressage pour améliorer l'identification des différents habitants.
- Programmé la réfection d'un éclairage municipal sur les quatre prochaines années.
- Lancé une étude d'un plan de réfection des chaussées sur plusieurs années.
- Identifié les besoins des associations sportives pour la réalisation d'un équipement collectif à Kervallon.
- Cherché des solutions d'hébergement de l'Harmonie et l'Ecole de Musique en raison de l'insécurité de leurs locaux.
- En voie de finaliser la solution de remise en ordre de la toiture de l'Ecole Jean Auzel.
- Tenté de trouver des solutions au relogement des associations face aux contraintes des barrières sanitaires.

Tout ceci mais bien d'autres choses est le résultat du travail de votre équipe municipale supportée par tous les employés municipaux: techniques, administratifs ou au service des écoles.

## ● Communication

Un nouveau site internet disponible sur [www.marcillacvallon.fr](http://www.marcillacvallon.fr). Plus facile, plus complet, plus clair. De nouvelles rubriques telles que le portail citoyen ou la réservation des salles de réunions viendront prochainement l'enrichir.

**Des informations municipales** qui seront disponibles tous les trimestres ; nous en voulons le style concis et clair ; vous avez le premier numéro entre les mains. Il remplacera la lettre d'informations initialement prévue. Ce document est préparé par des membres du conseil municipal mais aussi avec le support de notre imprimeur ainsi que d'un nouvel habitant de Marcillac qui nous fait profiter de son expérience.

**Un panneau d'informations lumineux** disponible à proximité de la mairie (janvier); il est ouvert à toutes les informations utiles à la collectivité ; contactez le secrétariat de mairie si vous désirez faire paraître des messages.

**Des réunions publiques** programmées sur la base de deux par an : mars et septembre. Elles vous permettront de nous questionner.

**Un quart d'heure citoyen** à la fin de chaque conseil municipal ; sa mise en place régulière a été freinée par la COVID.

**La permanence des élus** le dernier samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

Toute l'actualité municipale sur :



[www.marcillacvallon.fr](http://www.marcillacvallon.fr)

## ● Budget

Dans sa séance du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2020

2 100 500 € en fonctionnement (dont 651 273 € de report des exercices antérieurs) permettant un transfert vers la section d'investissement de 676 100 €.

2 107 423 € en investissement comprenant 1 190 000 € de régularisation des actifs de l'opération bourg centre, 97 489 € de reliquat des engagements de 2019 et de 128 500 € de remboursement d'emprunt. Le reste soit 691 434 € représentait un potentiel d'investissement sur l'année, (avec la nécessité de conserver un fonds de trésorerie pour les exercices suivants).

Au moment de la sortie du bulletin les comptes ne sont pas totalement clos. Toutefois, en prévisionnel, ils devraient ressortir comme suit :

|                                | FONCTIONNEMENT |           | INVESTISSEMENTS |           |
|--------------------------------|----------------|-----------|-----------------|-----------|
|                                | Charges        | Recettes  | Charges         | Recettes  |
| Résultats reportés             |                | 651 273   | 97 489          |           |
| Opération de l'exercice        | 1 296 013      | 1 528 763 | 288 240         | 262 297   |
| Intégration actif bourg centre |                |           | 1 190 000       | 1 190 000 |
| Total                          | 1 296 013      | 2 180 036 | 1 575 729       | 1 452 297 |
| Résultats de l'année           |                | 232 750   | 25 943          |           |
| Cumul                          |                | 884 023   | 123 432         |           |
| Solde à reporter               |                |           |                 | 760 591   |

Le budget de fonctionnement devrait dégager un excédent de 232 750 €.

En investissement, les réalisations de l'année représenteraient 288 240 € dont :

- Achat d'une nouvelle balayeuse dont les caractéristiques permettront maintenant d'opérer au-delà du centre bourg. 115 190 €
- Acquisition d'une tondeuse à gazon auto portée 11 100 €
- Équipement lits salle de sieste école 6 480 €
- Achat véhicule transport cantine 8 624 €
- Études adressage 2 880 €
- Climatisation de la gendarmerie 10 748 €
- Installation tableau blanc interactif + Vidéo projecteur tactile 3 200 €
- Panneau d'information 16 976 €
- Installation d'un défibrillateur à la salle des fêtes 1 653 €
- Voirie ralentisseur piscine (2) et chemin de chènevière 8 640 €
- Site internet 900 €

En cumul le fonds de réserve serait ainsi porté à 760 591€ qui sera reversé à la section de fonctionnement.

## ● Responsabilisons-nous !

### Nouvelle vague d'incivilités au sein de la commune...

Les stationnements en zone bleue ne sont plus respectés suite aux différents confinements, il faut reprendre le bon réflexe d'apposer votre disque.

Les déchets sauvages deviennent récurrents, les points de collectes souillés avec du verre brisé, des encombrants déposés, alors qu'une déchetterie existe sur notre territoire.

Sans parler des déjections en tout genre sur l'espace public, il est grand temps de respecter notre environnement, et retrouver une commune propre !

Savez-vous que toute l'équipe des services techniques, composée de 4 personnes, passe une journée par mois en moyenne à remédier à ce manque de civilité. La propreté de ces espaces implique nécessairement une responsabilité partagée. La municipalité entame une campagne de communication et de sensibilisation auprès des habitants afin d'éveiller les consciences. Nous comptons sur vous !

## ● Place du Cruou



Les aménagements de la place du Cruou et les espaces verts de la mairie ont suscité de nombreux commentaires des Marcillacois. Pour en comprendre les fondements, l'équipe municipale a lancé une enquête de satisfaction auprès de la population pour recueillir leurs appréciations et leurs souhaits d'évolutions.

Cette initiative avait pour vocation de permettre une meilleure appropriation de ces infrastructures.

Les jours de marché, les commerçants ne veulent pas s'installer sur la place car il n'y a pas de passage et il n'y a pas de passage car pas de commerçants.

Cet espace est là et nous devons maintenant l'utiliser.

Sur les 652 questionnaires distribués, 228 personnes ont répondu soit un taux de retour de 35%.

Les participants ont remonté de nombreux commentaires et exprimés 610 suggestions.

La place est perçue comme trop minérale et pas assez sécuritaire pour les enfants compte tenu de la circulation des voitures. Le mobilier n'est pas assez en rapport avec l'histoire de Marcillac. La zone bleue est appréciée mais les gens souhaitent qu'elle soit mieux respectée. La reprise des parterres devant la Mairie est plébiscitée, plus de couleurs, plus d'arbres (prunus), des bancs et des pelouses pour en faire un véritable espace d'accueil des cérémonies et de mise en valeur du bâtiment de la Mairie.

Des habitants ne souhaitent pas de remise en cause complète de ces installations. Ils jugent que les choix de la municipalité doivent maintenant se concentrer sur les sujets urgents.

Fort de ces enseignements les travaux d'amélioration suivants seront engagés prioritairement :

- Renforcer la sécurité des voies de circulation,
- Réouvrir la voie de circulation à l'emplacement de l'ancien tonneau (le dit « pont de la Marcelline »),
- Installer un accès intermédiaire pour les personnes à mobilité réduite,
- Remettre des symboles du patrimoine (vigne, passé minier, ...),
- Revoir le mobilier,
- Planter des arbres et des fleurs.

Les études d'ingénierie ont été lancées dès août 2020 pour prendre en compte les contraintes techniques de la réouverture de la voie de circulation et de lancer rapidement les réalisations en 2021.

## ● Conseil municipal des jeunes

L'idée de la création de ce conseil est une promesse de campagne lors de ces dernières élections, c'est une volonté des élus locaux qui souhaitent s'investir auprès de notre jeunesse pour leur donner la parole.

Ce conseil relève de la responsabilité des élus de votre territoire.

Sa création a déjà fait l'objet d'une délibération prise par le conseil municipal en fin d'année dernière.

Il va s'agir d'une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les enfants, élus par leurs camarades des classes de CM1 et CM2, s'y réunissent pour débattre sur leurs idées et réaliser ensemble des projets au service de tous les habitants de Marcillac-Vallon.

Les jeunes conseillères et conseillers municipaux seront élus pour deux ans.

Sa mise en place nécessite une collaboration entre la commune et les écoles primaires, à travers l'information des enseignants, partenaires incontournables, puis des enfants.

Au cœur du projet et du fonctionnement du conseil, on trouve le lien aux autres jeunes. Élus et volontaires, les jeunes conseillers viennent au conseil pour agir dans l'intérêt de la jeunesse de notre commune. Cela correspond à la fois aux objectifs de cette instance et également à la volonté des jeunes de ne pas être coupés de l'intérêt général.

Aussi, le lien aux autres jeunes est bien une dynamique à penser et à mettre en œuvre dans le fonctionnement même. Elle ne peut être la responsabilité des seuls jeunes conseillers et conseillères.

Concrètement, ce lien peut prendre des formes multiples à expérimenter, à compléter : ouverture de temps de commission, rencontres ou débats dans les associations, enquêtes, manifestations festives destinées à la jeunesse dont le conseil est porteur.

Différentes étapes vont se succéder en ce début d'année 2021 pour aboutir à un premier conseil municipal des jeunes dans la salle du conseil des adultes avant les prochaines vacances d'hiver, salle qui deviendra donc aussi celle de nos jeunes élus.

Directeur de publication : JP PERIE

Conception Réalisation : **Coup de Pub - Valady**

Dépôt légal à parution.

1<sup>er</sup> trimestre 2021. Tous droits de reproductions réservés

## ● Covid sur la commune

Les deux confinements de l'année 2020 ont fortement impactés nos vies, cependant certains en ont tiré des enseignements pour y trouver des aspects positifs. Nous avons donc interrogé plusieurs personnes pour comprendre comment elles avaient fait évoluer leurs façons de vivre et travailler.



### **Amélie CAPLAT** (AMELIMELO FLEURS)

Brutal : c'est le terme employé par Amélie pour qualifier le premier confinement. Que faire du stock de fleurs, un produit fragile et vivant? Elle rapatrie toutes les plantes chez elle pour les entretenir mais les fleurs de saison ne vont pas durer très longtemps, probablement moins que le confinement. Après un moment d'abattement, une idée, elle lance un appel sur Facebook et ça

marche. Les clients commandent des fleurs, pour se faire plaisir ou pour soutenir le petit commerce. Comme le magasin ne peut pas ouvrir, les fleurs sont livrées à domicile.

Les commandes continuent à arriver alors qu'il n'y a plus de stock et que les fournisseurs deviennent difficile à trouver ou qu'ils ne se déplacent que pour une certaine quantité de produits. Alors Amélie tente le coup, et elle parvient à honorer les commandes grâce à un producteur local et à un fournisseur habituel.

Depuis quelques temps déjà elle pensait à la création d'un site internet, et décide de le mettre en place via une plate forme dédiée aux fleuristes à la fin du premier confinement. Dès lors les commandes sont livrées à domicile ou les clients peuvent venir les chercher aux magasins sur rendez-vous.

Amélie va conserver les méthodes de vente mises en place, qui lui ont permis de continuer à travailler même a minima sur certaines périodes, toutefois elle affirme préférer les contacts direct avec ses clients.

[www.amelimelo-fleurs.com](http://www.amelimelo-fleurs.com)



### **Damien LAFARGE** (Couvreur)

Après quinze jours de chômage partiel, dès le premier confinement, et avec l'accord de ses salariés Mr Lafarge a recommencé à travailler, en modifiant les protocoles de travail.

Au mois d'avril les appels ont afflué. En effet, nombreux sont ceux qui se sont retrouvés à la maison et « ont voulu créer une sorte de cocooning chez eux » en améliorant leurs lieux de vie.

Contrairement à d'autres artisans, Damien explique que pour une fois travailler en extérieur a été un avantage.

Il a profité de cette situation pour se poser et se recentrer aussi bien d'un point de vue familial que professionnel mais aussi pour mettre à profit ce temps de réflexion pour travailler différemment (sécurité au travail, réflexion sur l'achat de machines afin de faciliter le travail humain).



### **Brigitte et Jacques SOUSA** (chambres d'hôtes)

Comme toutes les activités touristiques celles de chambres d'hôtes ont été perturbées. Ils reçoivent habituellement peu de monde en hiver sauf pour des habitués des événements locaux: Saint Bourrou, le rallye... qui n'ont pas eu lieu cette année.

Mr et Mme SOUSA ont donc profité de la période hivernale pour effectuer des travaux de peinture dans les chambres et la pièce commune affectée à l'accueil des touristes.

Les touristes sont revenus pendant la saison estivale, en particulier au mois d'août. Ce sont principalement des français qui se sont déplacés pour des séjours plus longs, une semaine plutôt que trois ou quatre jours les autres années.

## ● Bibliothèque

Partageons une belle histoire !  
Il était une fois...

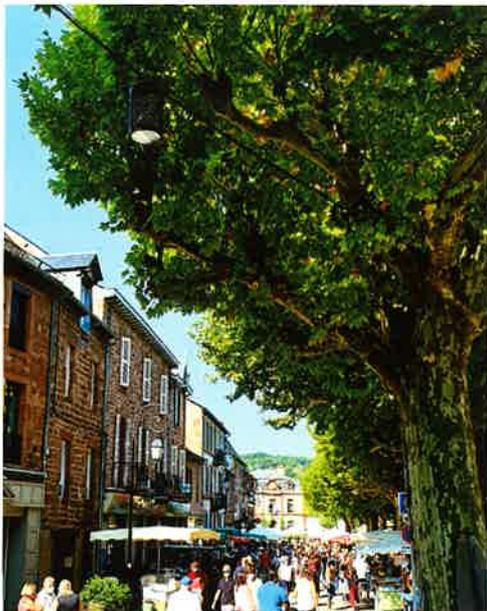
... une association, déclarée en 1984 et pertinemment nommée « Les Amis de la lecture dans le Vallon », qui eut la belle et ambitieuse idée de favoriser la pratique de la lecture dans le vallon et tout spécialement d'aider à la fréquentation de la Bibliothèque publique de Marcillac alors créée.

En 2011, toujours présents et aussi volontaires, ces précieux Amis de la lecture signèrent une convention avec la commune de Marcillac-Vallon, permettant à la Bibliothèque municipale de prendre son envol depuis «l'immeuble rose». Avec le soutien de la Médiathèque départementale, l'activité s'est développée, le fonds d'ouvrages s'est enrichi, des animations furent proposées aux écoles et de nombreuses initiatives virent le jour : Prix du livre Inter-bibliothèque du Vallon, Prix des collégiens, participation au festival Ouvre l'œil, lectures de contes, spectacles d'artistes...

De 90 lecteurs en 2010, la Bibliothèque municipale en accueille désormais 300, avec près de 4000 documents prêtés par an. Le résultat d'un legs précieux qui, grâce à l'investissement inestimable des bénévoles, passés, présents et à venir, perpétue et ne cesse d'accroître son offre culturelle et son accessibilité : développement des partenariats, multiplicité des supports proposés, animations et sélections thématiques, visibilité renforcée du service, informatisation programmée pour 2021...

Installée aujourd'hui dans l'ancien presbytère, Place des Pénitents, nous vous invitons chaque mercredi de 14h30 à 17h et chaque samedi de 10h à 12h, à profiter de votre bibliothèque que nous considérons comme essentielle.

Suivez l'actualité de la bibliothèque :  
<https://www.facebook.com/bibliotheque.marcillac.vallon>



## ● **Marché dominical**

### **Préserver l'activité, maintenir la convivialité**

Véritable institution locale, le marché du dimanche matin a traversé l'année 2020 entre le respect des mesures sanitaires et la volonté de maintenir le lien social essentiel vécu sur le marché, tout en assurant le service rendu aux habitants par l'activité commerçante.

« Une institution Marcillacoise » - Si on y vient autant, depuis des lustres, de Marcillac et au-delà, pour les produits du quotidien, les saveurs locales, ou les produits artisanaux du Vallon, ce qui fait l'âme du marché dominical sur le Tour de Ville, c'est sa convivialité ! Elus, placier, personnels de la Mairie, commerçants et forains habitués du marché, et visiteurs occasionnels ou non se sont tous mobilisés et adaptés pour maintenir ouvert et dynamique le marché ; malgré les contraintes des confinements.

« Une activité en yoyo pendant 10 mois » – Avec l'arrêt d'activité du 1er confinement, les forains réguliers ont été très impactés. Puis, progressivement, commerçants et clients se sont organisés, avec l'appui

de la mairie, pour la mise en place d'un système de commandes en amont et de livraisons sur place. Cet épisode sanitaire aura été l'occasion de tester une dynamique de vente de produits alimentaires locaux en circuit court. Dès la possibilité de réouverture effective, à la fin du printemps, le marché s'est adapté aux nouvelles normes sanitaires. Un sens de circulation précis a été instauré, des accès encadrés ont été ouverts sur le Tour de Ville pour permettre un fonctionnement sécurisé du marché. Enfin, et ce ne fut pas le plus facile, le port du masque s'est imposé. Néanmoins, une nette diminution de la clientèle aveyronnaise habituelle s'est ressentie.

Avec le déconfinement et le retour de l'été, les touristes sont revenus en nombre dans le Vallon. Pendant un temps notre marché a revécu une belle saison estivale en termes de fréquentation et d'activité.

## ● **Le mot des élus minoritaires**

Depuis le 15 mars, 4 candidats de la liste "Marcillac en commun" ont été élus. Nous débattons dans une démarche constructive autour des projets qui nous sont présentés et argumentons nos prises de position quand elles sont divergentes de la majorité des élus.

Lors du premier conseil municipal le vote des indemnités a été un point de désaccord majeur. En effet, la proposition qui a été présentée aux élus est une enveloppe globale de 5 795 € brut mensuel soit une augmentation de 85% par rapport à l'ancienne équipe municipale qui était de 3 127 €. Nous ne remettons pas en cause l'intérêt de ces indemnités mais nous désapprouvons cette augmentation disproportionnée qui représente 186 000 € sur un mandat. Cette somme aurait été bien utile pour des projets d'investissement.

En parallèle, les subventions attribuées à 15 associations sur 23 ont subi une baisse de dotation. Difficile de ne pas soutenir nos bénévoles dans ces temps de crise comme l'ont fait beaucoup d'autres collectivités.

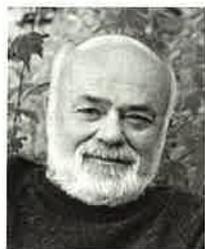
Nous regrettons que M. le Maire ait refusé que nous siégions aux commissions de la communauté de communes. C'est le seul maire qui a appliqué cette règle.

Des liens pour vous écouter et échanger :  
[marcillacencommun@gmail.com](mailto:marcillacencommun@gmail.com) 06.35.94.71.91.

Jérôme FRANQUES - Nathalie GELY - Didier LAURENS - Bruno SELAS



## ● **"Une" du journal**



**Le tableau de la couverture est l'oeuvre de Guy SOUNILLAC peintre demeurant à Cougousse, attaché au Vallon. Il a édité en 2020 un livre de peintures et de textes sur le vallon " Balade d'un peintre dans le vignoble de Marcillac".**

*Nous souhaitons qu'une oeuvre différente d'artistes locaux fasse la couverture tous les trimestres. Nous attendons vos propositions et vos suggestions si vous possédez ou connaissez des personnes susceptibles de créer une oeuvre pour la "une" de votre journal.*

## ● Théâtra Vallon

Lever de rideau pour la saison 2021 de Théâtra Vallon.

Comme chaque année Vallon de culture proposera son festival de printemps

La prochaine édition aura lieu le 12, 13 et 14 mars 2021 dans la salle des fêtes de Marcillac-Vallon.

Le festival ThéâtraVallon est organisé par l'association intercommunale Vallon de Cultures et sa commission Théâtre.

Il s'adresse à toutes les formations amateurs qui s'expriment à l'aide du théâtre, quelle que soit la nature des représentations : comédie, drame, lyrique, burlesque, monologue ...et contribue ainsi au développement et à la diffusion du théâtre sur le territoire.

Cette année, contraintes sanitaires de la COVID-19 obligent, la formule se fera sur un format plus restreint et se limitera à 4 représentations au lieu des huit habituellement proposées.

Néanmoins la formule sera innovante car elle intégrera, grâce au soutien d'Aveyron Culture, un processus de formation en lien avec la programmation. Deux stages pratiques se tiendront le week-end précédant le festival, et des temps d'analyse de spectacles, ou «école du spectateur», suivront deux des quatre représentations.



## ● Foire aux vins

En cette année, trentième anniversaire de l'appellation AOP Marcillac, la douzième foire aux vins s'est déroulée à l'ombre des platanes et sur la place attenante le vendredi précédent le quinze août comme le veut la tradition. La quasi totalité des producteurs de Marcillac ont répondu présents et ont fait découvrir aux visiteurs leurs meilleures cuvées. Cette foire a été la seule occasion de fêter ce trentième anniversaire puisque les autres manifestations initialement prévues ont été annulées.

Selon Philippe Teulier, président de AOP Marcillac cette foire a été un « franc succès » et « tout le monde a joué le jeu ». Il pense par ailleurs que la formule « COVID » est bonne et qu'il faudra conserver cette distance entre stands, car « le lieu s'y prête, il y a beaucoup de place ».

Une nouveauté cette année, l'Eschansonnerie de Saint Bourrou, a accueilli parmi ses membres un nouveau compagnon en la personne de Frédéric Charles, Directeur de L'OUSTAL à Salles la Source.

La confrérie compte bien recommencer avec de nouvelles intronisations lors des prochaines foires aux vins.

Quant aux visiteurs, amateurs de Marcillac, ils se sont déplacés beaucoup plus nombreux que d'habitude, heureux sans doute de pouvoir se retrouver autour des stands.



## ● Association Conques-Marcillac-Solidarité (alimentaire)

La collecte des 27, 28 et 29 novembre 2020 a été très fructueuse : près de 3100 kg de marchandise récoltés.

Les membres du bureau de Conques Marcillac Solidarité remercient les bénévoles qui ont participé à la collecte ainsi que les donateurs qui ont contribué à ce bon résultat.

L'association pourra ainsi aider les familles dans le besoin résidant sur le territoire de la communauté de commune Conques-Marcillac.

De plus lors, de la distribution de décembre et grâce à des dons, l'association a pu offrir des jouets aux enfants de moins de 12 ans des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire.

## ● Une histoire de chat

Les chats errants sont pris en charge par l'association "chats des rues" mais par définition les chats errants sont très mobiles!

Une résidence leur avait été aménagée près de la piscine mais comme nous le savons tous les chats n'aiment pas l'eau. Leur résidence a donc été déménagée en bordure du ruisseau mais surtout à l'extérieur de Marcillac-Vallon. Souhaitons qu'ils apprécient leur villégiature afin qu'il ne reste dans Marcillac que les chats dument identifiés à résidence fixe.

Nous demandons à tous de ne plus nourrir les chats inconnus afin de ne pas en fixer de nouveaux.

## Naissances-en-2020

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| <b>BARRY</b> Wyatt         | 2 août       |
| <b>BOURDON COPPET</b> Hugo | 19 juin      |
| <b>CARLES</b> Chloé        | 29 octobre   |
| <b>CENSI</b> Giulia        | 14 décembre  |
| <b>CLOT</b> Léon           | 13 novembre  |
| <b>GORNAY</b> Aurore       | 6 avril      |
| <b>LAVIGNE</b> Marius      | 25 septembre |
| <b>PAYEN</b> Louise        | 5 août       |
| <b>PINÉRO</b> Léana        | 8 août       |

## Mariages-en-2020

|                                                 |             |
|-------------------------------------------------|-------------|
| <b>GROUSSET</b> Clément & <b>ISRAËL</b> Maéva   | 24 octobre  |
| <b>CARRIÈRE</b> Gilles & <b>VIALARET</b> Edwige | 29 décembre |

## Décès-en-2020

|                                                   |              |
|---------------------------------------------------|--------------|
| <b>BARRE</b> épouse <b>DELAURE</b> Adrienne       | 23 juin      |
| <b>BÉDÉLIER</b> veuve <b>GRACIEUX</b> Rose        | 31 juillet   |
| <b>BLANC</b> René                                 | 6 juin       |
| <b>BORDES</b> Raymond                             | 21 juin      |
| <b>BORIES</b> veuve <b>CAMPERGUE</b> Marie        | 26 octobre   |
| <b>BOS</b> Paulette                               | 19 octobre   |
| <b>BOUSCARY</b> veuve <b>GOMEZ</b> Emilienne      | 4 octobre    |
| <b>CAJAL GRACIA</b> Santiago                      | 8 novembre   |
| <b>CAMPERGUE</b> épouse <b>CAVALIÉ</b> Henriette  | 29 juillet   |
| <b>CAUSSE</b> Noël                                | 21 août      |
| <b>COMPEYRON</b> Rosa                             | 31 janvier   |
| <b>COUDERC</b> Raymond                            | 1 novembre   |
| <b>ECHÉ</b> Moïse                                 | 8 novembre   |
| <b>ESTIVALS</b> veuve <b>AURÉJAC</b> Odette       | 30 avril     |
| <b>FAGES</b> Justin                               | 28 juin      |
| <b>FERNANDEZ</b> veuve <b>OUSTRY</b> Christine    | 24 septembre |
| <b>GARRIGOUX</b> Serge                            | 2 avril      |
| <b>GIROU</b> veuve <b>DAMON</b> Claudette         | 9 novembre   |
| <b>GRIFFOULIÈRE</b> Odile                         | 18 octobre   |
| <b>GUERS</b> Thérèse                              | 12 septembre |
| <b>GUIZARD</b> Firmin                             | 17 avril     |
| <b>LANTUECH</b> veuve <b>CARATIÉ</b> Lucienne     | 5 septembre  |
| <b>LEMOINE</b> Jean                               | 20 avril     |
| <b>MARRAGOU</b> Gilbert                           | 18 février   |
| <b>MARRE</b> Fernande                             | 27 octobre   |
| <b>MDIVNISHVILI</b> Vakona                        | 23 septembre |
| <b>MELIZ</b> Ollivier                             | 25 mai       |
| <b>MONTEIL</b> veuve <b>MELAC</b> Louise          | 8 juillet    |
| <b>MONTHEIL</b> Jean                              | 30 mars      |
| <b>PERRIN</b> veuve <b>RETOURNARD</b> Marguerite  | 10 août      |
| <b>PRAT</b> Michel                                | 26 mai       |
| <b>RIÈRE</b> Francette                            | 16 août      |
| <b>ROUALDÈS</b> veuve <b>PRIEU</b> Odette         | 29 novembre  |
| <b>ROUMEC</b> Olivier                             | 2 octobre    |
| <b>SACCAVINO</b> veuve <b>ANTERRIEUX</b> Genoeffa | 13 février   |
| <b>SANTO</b> veuve <b>PASQUET</b> Suzanne         | 12 juin      |
| <b>SOUYRIS</b> veuve <b>TRESSOL</b> Paulette      | 20 mars      |
| <b>TAURINES</b> épouse <b>SANNIÉ</b> Marie        | 22 octobre   |
| <b>TOURNEMIRE</b> Roger                           | 23 mars      |
| <b>VERGNES</b> Claudine                           | 8 octobre    |
| <b>VERGNES</b> épouse <b>DOUNET</b> Lucette       | 9 février    |
| <b>VIEILLEDENT</b> veuve <b>GUITARD</b> Marinette | 16 avril     |

## Centenaire

Yvonne GAFFIER, née CAZALS souffle ses 100 bougies ce 6 janvier 2021.

Après une enfance heureuse et épanouie dans une famille de vigneron/agriculteur auprès de Gabrielle et Henri ses cadets, Yvonne suit la formation "cours ménagers" à Marcillac et Rodez, et permis de conduire en poche, la voilà lancée dans la vie.

Elle s'installe à Salles-la-Source avec Bernard Gaffier directeur de la filature qu'elle épouse en 1941. Y naissent leurs 3 enfants Jacques, Pierre, Christine. En 1954, ils rejoignent Marcillac-Vallon. Les Marcillacois se souviennent : magasin de tissus, café, RAGT négoce de produits du sol, alimentation du bétail. Les plus anciens souvenez-vous des bals "Gaffier", des kermesses..

Une attraction certaine pour les voyages les conduit à globe-trotter en camping-car (sans doute le premier fourgon aménagé du vallon !), en voyages organisés ou chez leurs enfants.

Très proche de ses 7 petits-enfants, ses 16 arrière-petits-enfants lui procurent le plus grand bonheur.

Bien enracinée dans sa région natale, à 94 ans elle s'en éloigne pour se rapprocher de ses enfants. Depuis 3 ans Yvonne a intégré une Résidence à Meudon-la-Forêt. Fidèle à son Vallon, elle nous dit encore : "Je suis et je reste marcillacoise au plus profond de moi".

Madame Yvonne Gaffier a gardé la mémoire intacte de ses souvenirs, sa lucidité et sa verve. Grâce à cet article, elle vous souhaite une belle année 2021, une longue vie bien remplie à la rencontre des merveilles du monde en gardant toujours une curiosité insatiable de tout et sur tout. Elle vous transmet de son énergie et lève son verre de Mansois à la santé de tous ceux du Vallon.



## Mairie

Courriel : [mairie@marcillacvallon.fr](mailto:mairie@marcillacvallon.fr)

Site internet : [marcillacvallon.fr](http://marcillacvallon.fr)

Téléphone 05 65 71 72 25

### Horaires d'ouverture du secrétariat

- Lundi 8H30 / 12H30 et 13H30 / 18H30
- Mardi 8h30 / 12h30 (fermé l'après-midi)
- Mercredi 8H30 / 12H30 et 13H30 / 17H30
- Jeudi 8h30 / 12h30 (fermé l'après-midi)
- Vendredi 8H30 / 12H30 et 13H30 / 17H30

Permanence des élus : dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h.

## Urgences

18 - Pompiers

15 - SAMU

17 - Gendarmerie Marcillac 05 65 71 72 02

3237 - pharmacie de garde

Médecins Marcillac-Vallon 05 65 71 73 85

Pharmacie Marcillac-Vallon 05 65 71 72 03